

DEC21048DAJ

Décision du 31 mai 2021 portant nomination de M. Pierre DUPRAZ en qualité de Chef du Département ECOSOCIO

Le Président de l'Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement,

Vu le code rural et de la pêche maritime, notamment ses articles R. 831-3 et R. 831-8,

Vu le décret du 21 octobre 2020 (JO du 22 octobre 2020) portant nomination de M. Philippe MAUGUIN, en qualité de Président de l'Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement,

Vu la décision du 1^{er} janvier 2020 (note de service n°2020-03) fixant la liste et les missions des départements de recherche de l'Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement,

Vu la décision du 7 décembre 2020 portant prolongation du mandat de M. Pierre DUPRAZ en qualité de Chef de Département adjoint du Département ECOSOCIO jusqu'au 31 décembre 2021 à compter du 1^{er} janvier 2021,

Vu l'avis du Conseil Scientifique d'INRAE en date du 5 mai 2021,

Décide :

Article 1 :

A compter du 1^{er} juin 2021, il est mis fin au mandat de M. Pierre DUPRAZ, Directeur de Recherche, en qualité de Chef de Département adjoint du Département ECOSOCIO.

Article 2 :

A compter du 1^{er} juin 2021, M. Pierre DUPRAZ, Directeur de Recherche, est nommé Chef du Département ECOSOCIO pour une durée de quatre ans.

Fait à Paris, le 31 mai 2021

Le Président de l'Institut national de recherche pour
l'agriculture, l'alimentation et l'environnement,

Philippe MAUGUIN

